

SOUSCRIPTION PAROISSIALE 2026

Chers paroissiens,

A nouveau cette année, nous vous sollicitons pour les travaux sur l'ensemble de la Paroisse de la Visitation, plus spécifiquement la restauration des églises et l'aménagement de l'église Sainte Jeanne d'Arc.

« *Si le Seigneur ne bâtit la maison, les bâtisseurs travaillent en vain* » nous rappelle le Psaume 126, ce pourquoi nous comptons sur vos prières.

Vous pouvez verser votre contribution à Notre Dame de Bon Secours ou à Sainte Jeanne d'Arc en utilisant le bulletin de souscription paroissiale 2026 au verso, accompagné de votre versement par chèque ou en espèces. Un reçu fiscal vous sera ultérieurement remis par le Diocèse. Vos dons bénéficient d'une réduction d'impôt de 66% dans la limite du 20% du revenu imposable. Les dons effectués après le 31 décembre donneront lieu à une réduction pour l'année civile suivante.

Nous osons compter sur votre générosité, et nous vous remercions très chaleureusement de votre soutien.

P. Eugenio et le Conseil Économique

Octobre 2026